



EN TROIS DATES

1989
docteur en
pharmacie

2005
élu suppléant au
Conseil national
de l'Ordre des
pharmaciens

2012
élu secrétaire
de la Conférence
internationale
des Ordres de
pharmaciens
francophones (CIOPF)



« S'ENGAGER AU
SEIN DE L'ORDRE
POUR RENFORCER
SON EXERCICE. »

Olivier Andriollo, membre du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens représentant les pharmaciens de la distribution en gros, est pharmacien adjoint pour un distributeur en gros à l'exportation. Secrétaire de la CIOPF*, il revient sur son engagement ordinal.

Le métier de pharmacien dans le secteur de la distribution des produits joue un rôle clé en matière de santé publique. À l'heure où les flux de circulation se mondialisent, où les exigences du public et des autorités sanitaires se renforcent, son rôle est essentiel pour garantir la qualité et la sécurité des produits de santé. Actuellement pharmacien adjoint pour un distributeur en gros à l'exportation, je suis bien entendu très sensible à la dimension internationale du circuit du médicament. À chaque étape, il faut s'assurer que le pharmacien a pris les bonnes décisions pour sécuriser la distribution en amont et en aval. C'est une chaîne de responsabilité partagée, et qui doit nécessairement s'appuyer sur des réglementations harmonisées entre les différents pays.

Je me suis impliqué dans l'Ordre, dès 2005, en tant que suppléant au Conseil national, au titre des pharmaciens de la distribution. C'était un choix important pour moi. J'ai toujours voulu m'engager au service

des autres, un « virus » que j'ai sans doute contracté après avoir passé cinq ans dans la pharmacie humanitaire, après mon doctorat.

Un idéal commun

En entrant au Conseil national, j'ai pu mieux apprécier tout ce que l'institution apporte aux confrères. Loin de n'être qu'une instance disciplinaire, l'Ordre regroupe une somme importante de compétences, avec un idéal commun : promouvoir la qualité des actes pharmaceutiques et accompagner les pharmaciens dans l'amélioration quotidienne de leur exercice professionnel.

Depuis 2012, j'occupe de nouvelles missions qui me passionnent. Je suis secrétaire de la Conférence internationale des Ordres de pharmaciens francophones (CIOPF). C'est une association qui rassemble une trentaine de pays, où nous pouvons échanger entre pharmaciens sur nos pratiques, anticiper les grandes évolutions du métier et produire ensemble

des recommandations aux autorités sanitaires. Nos travaux contribuent à la promotion de la santé publique, en s'attaquant par exemple à des problèmes clés, comme le trafic de médicaments falsifiés.

Si je dois donner un conseil aux jeunes confrères, ce sera de s'engager auprès de l'Ordre. Ils y découvriront la grande qualité des groupes de travail et l'ampleur des missions qu'il mène au service des confrères. Être conseiller ordinal, c'est pouvoir mieux comprendre et mieux anticiper les évolutions réglementaires, et ainsi renforcer son exercice quotidien pour le plus grand bénéfice des patients. C'est d'autant plus important que les défis sont immenses. Nous devons par exemple tous nous préparer à la sérialisation, qui va avoir un impact important sur toutes les étapes de la chaîne de distribution. ■

* Conférence internationale des Ordres de pharmaciens francophones.